



Ecole maternelle et élémentaire Saint Régis / Saint Michel

34, rue Général Lafayette
43 000 Le PUY - en - VELAY
Tél : 04 71 09 07 56

Email : primairestregis-stmichel@wanadoo.fr

Directrice : ALCARAZ Aurélie

L'Ecole maternelle et élémentaire Saint Régis / Saint Michel est une école privée catholique sous tutelle des Religieuses de Jésus Serviteur.

C'est un établissement sous contrat d'association avec l'État.

Structure pédagogique

Dans le respect des directives de l'Education Nationale, l'organisation de l'Ecole propose un enseignement :

► Maternelle

Cycle I : Cycle des Apprentissages Premiers

(Petite Section, Moyenne Section, Grande Section)

► Élémentaires

Cycle II : Cycle des Apprentissages fondamentaux

(CP, CE1, CE2)

Cycle III : Cycles de Consolidation

(CM1, CM2, 6^{ème})

► Unité d'enseignement : ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire)

Ecole maternelle et élémentaire Saint Régis / Saint Michel

34, rue Général Lafayette
43 000 Le PUY - en - VELAY
Tél : 04 71 09 07 56
Email : primairestregis-stmichel@wanadoo.fr

Directrice : ALCARAZ Aurélie

Chef d'établissement à la prochaine rentrée scolaire :	
ALCARAZ Aurélie	
MATERNELLE / ELEMENTAIRE	Unité Spécialisée
CM2 ISSARTEL TARALLO Cécile	ULIS BESSON Nadège
CE2/CM1 CLAVELIER Joëlle	
CE2/CM1 LAURENT Maïlys	
CE1/CE2 BOUILLER Patricia BOYER Chloé	
CP/CE1 DOMAISON Anne-Marie	
GS/CP CHANAL Silvana	
MS / GS FREVOL Mireille PS2 BOYER Christine PS1 / PS2 CAMP Jane	

Ecole maternelle et élémentaire Saint Régis / Saint Michel

34, rue Général Lafayette
43 000 Le PUY - en - VELAY
Tél : 04 71 09 07 56
Email : primairestregis-stmichel@wanadoo.fr

Directrice : ALCARAZ Aurélie

Modalités d'inscriptions

Madame, Monsieur,

Je suis heureuse de vous faire parvenir les documents qui permettront de finaliser l'inscription de votre enfant, à la rentrée prochaine, dans notre établissement.

Vous trouverez dans ce dossier :

- ▶ Une fiche d'inscription à compléter et signer.
- ▶ Une fiche de renseignements à compléter et signer.

Pièces à joindre à ce dossier d'inscription :

- ▶ La copie du livret de famille
- ▶ La copie du carnet de santé (vaccinations)
- ▶ En cas de séparation, une pièce justificative, précisant qui a la garde de l'enfant
- ▶ Le certificat de radiation à demander à l'établissement au moment du départ ainsi que le livret scolaire de l'élève (fin d'année scolaire).

Ce dossier peut être déposé ou retourné à l'établissement une fois complété.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

La Directrice,

Aurélie ALCARAZ

Ecole maternelle et élémentaire Saint Régis / Saint Michel

34, rue Général Lafayette
43 000 Le PUY - en - VELAY
Tél : 04 71 09 07 56
Email : primairestregis-stmichel@wanadoo.fr

Directrice : ALCARAZ Aurélie

Horaires de classe

Maternelle et Primaire	
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	8 h 30 - 11 h 30 le matin 13 h 30 - 16 h 45 l'après - midi

Accueil /Garderie

L'accueil a lieu pour tous : le matin à St Michel dès **7h30**.

Ce service proposé aux familles est gratuit et fonctionne à partir du jour de la rentrée.

Matin :

- de **7h30 à 8h30** à l'école St Régis - St Michel

Midi :

- de **11h 45 à 12 h15** à l'école St Régis - St Michel.

☞ Votre attention !

En cas de retard ou contre - temps des parents après 12h15 et sans appel téléphonique de leur part, l'enfant **sera conduit à la cantine et y prendra son repas.**

Le temps post cantine étant destiné en priorité aux enfants prenant leur repas à l'école, l'accueil sur la cour en début d'après - midi débute à 13h15, pour les enfants venant de la maison.

Soir :

Dès 16h45, les élèves regagnent leur domicile ou restent à l'étude surveillée jusqu'à 17h45.

Après l'étude, garderie jusqu'à **18h30** sur le site école.

Contribution familiale

Tarifs :

- Contribution familiale : **22,5 euros par mois** en maternelle (PS, MS et GS) et 24,5 par mois en élémentaire (CP, CE, CM).
- Goûter : **1,75 euros par semaine (36 semaines d'école)**
- Fournitures scolaires : **4,20 euros** (frais de fournitures) par mois. Des fichiers pourront être facturés.
- **Un chèque classe de 15 euros**

Toutefois, une réduction est accordée systématiquement à l'aîné des enfants scolarisés de la maternelle à la terminale dans les établissements du pôle d'éducation : Saint Régis / Saint Michel - Le Rosaire / Saint Joseph - Saint Jacques de Compostelle.

Elle est calculée de la façon suivante :

- ☞ Si 2 enfants : 10% sur l'aîné
- ☞ Si 3 enfants : 30% sur l'aîné
10% sur le second
- ☞ Si 4 enfants : 30% sur l'aîné
10% sur le second
10% sur le troisième

Il n'est pas fait de réduction en cas d'absence.

Restauration

Tarifs : 4.20 € le ticket

Une attention discrète est apportée au respect des traditions religieuses.

Le suivi éventuel de régime peut être pris en compte sur constitution d'un PAI avec le médecin scolaire.

Les tarifs peuvent évoluer à la rentrée suivante.

Ecole Elémentaire
Saint Régis Saint Michel
34, rue Général Lafayette
LE PUY EN VELAY
Tél : 04 71 09 07 56
Email : primaireregist-
stmichel@wanadoo.fr

Fiche de renseignements - Fiche d'urgence

Année scolaire 2024-2025

Nom de l'élève : Prénom : Classe :

Né (e) le/...../..... Lieu de naissance : Nationalité :

Classe et/ou enseignant en 2023 - 2024:
.....

FAMILLE DE L'ENFANT :

Père :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Adresse e-mail :

☎ Personnel :

☎ Portable :

Profession :

☎ Professionnel :

Situation de famille : marié vie maritale célibataire

séparé divorcé veuf décédé

Responsable légal : père mère tuteur

En cas de placement chez un tiers (famille d'accueil,...) :

Nom et prénom : Téléphone :

Adresse :

Frères et sœurs :

Nom	Prénom	Date de naissance
-----	--------	-------------------

...../...../.....
-------	-------	-------------------

...../...../.....
-------	-------	-------------------

...../...../.....
-------	-------	-------------------

...../...../.....
-------	-------	-------------------

Assurance de l'élève : L'assurance concerne les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile) et ceux qu'il pourrait subir (individuelle accident)

Nom de la compagnie d'assurance :N° de Contrat :

Responsabilité civile : oui non Individuelle Accident : oui non

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Observations particulières :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'école (Allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...):

.....
.....

Coordonnées du médecin traitant :

Nom : ☎

Adresse :
.....

EN CAS D'URGENCE : En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les parents par les moyens les plus rapides.

Veuillez nous indiquer le nom et le n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement.

Nom et Prénom : ☎

Nom et Prénom : ☎

Renseignements complémentaires :

Autorisation Sortie de l'école :

J'autorise mon enfant à quitter seul l'école pour rejoindre le domicile familial ou autre lieu.

→ Précisez les jours, s'il s'agit de la sortie de midi ou de celle du soir, avant ou après l'étude.

.....
.....
.....

Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul l'école. Je dois fournir une autorisation écrite si permission exceptionnelle.

Signature obligatoire des parents :

.....

Autorisation Photos :

J'autorise la publication de photos des activités scolaires où apparaît mon enfant (activités en classe), journal de l'école, presse, TV, photos de classe, Facebook de l'école, film, photos de classe).

Je n'autorise pas la publication de photos des activités scolaires où apparaît mon enfant (activités en classe, journal de l'école, presse, TV, photos de classe)

Si au cours de l'année, un des renseignements de cette fiche est modifié, pensez à prévenir l'école (adresse, téléphone...)

Fait à, le

Signatures des représentants légaux :